LEXIQUE

AI
Association d'Insertion
APCV
Association de Promotion des Chemins Verts
ASAIE
Association des Structures Axonnaises d'Insertion par l'Economique
BIE
Bureau Intercommunal de l'Emploi
CACES
Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins Sécurisés
CAE
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CESU
Chèque Emploi Service Universel
CCPVA
Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne
CDIAE
Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CDD
Contrat à Durée Déterminée
CDI
Contrat à Durée Indéterminée
CIVIS
Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CLI
Commission Locale d'Insertion
CMU
Couverture Maladie Universelle
MDPH
Maison Départementale des Personnes Handicapées
CTAL
Comité Technique d'Animation Locale
CV
Curriculum Vitae
DIRECCTE
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
ETTI
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FDI
Fond Départemental pour l'Insertion
IAE
Insertion par l'Activité Economique
Pôle Emploi
Fusion de l'ANPE et des ASSEDIC
PLIE
Plan Local d'Insertion par l'Economie
RSA
Revenu de Solidarité Actif
SIAE
Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SMIC
Salaire Minimum de Croissance
CUI
Contrat Unique d'Insertion

RAPPORT MORAL 2012

Je ne peux commencer ce rapport sans rendre un hommage particulier à M. Jean Louis TOUBLAN, décédé en décembre dernier. Il était notre secrétaire adjoint et Maire de Vassens. Sa maladie l'a empêché d'être présent aux dernières rencontres de notre conseil. Il m'a été donné de le rencontrer qu'une seule fois mais le témoignage de ceux qui le connaissaient bien m'a toujours renvoyé l'image d'une personne affable et pétrie de qualités.

L'année 2012, a, sans aucun doute, été marquée par le départ en retraite de notre Directrice, Geneviève ALLAIRE. Cet événement, car c'en est un, a d'abord été évoqué, envisagé puis programmé et enfin décidé par Geneviève. Je sais, d'expérience, et beaucoup d'autres également, que ce passage entre la vie active et la retraite n'est pas toujours simple. Et je crois pouvoir dire que pour Geneviève, il a été compliqué de l'envisager.
Il faut surtout mettre en évidence que Geneviève a vécu l'intégralité de la vie de l'Association jusqu'à il y a quelques semaines. Elle l'a vu naitre, grandir, se professionnaliser, s'étendre jusqu'à aujourd'hui. Elle s'y est investie pleinement, parfois même au détriment de sa vie personnelle, par respect du travail bien fait. Tous, depuis 1995, ayant eu à collaborer avec elle, savent la rigueur, parfois pointilleuse, avec laquelle elle effectuait ses taches.
Nous en récoltons aujourd'hui les fruits. Ce soucis de la précision rend plus facile le relais pour ses successeurs, même si elle n'a pas pu effectuer cette transmission dans de bonnes conditions, et j'en assume la pleine responsabilité.

Ce changement a pour conséquence des bouleversements dans l'organisation de l'Association. La première a été le recrutement de Mlle Laurine NEURREUIL en contrat de professionnalisation. Elle a comme mission de remplacer Bérangère Boucher durant son arrêt de maternité dans sa fonction d'Accompagnatrice Socio Professionnel et depuis, de développer l'activité sur le canton de Coucy le Château.

Je dois mettre ici en évidence, la formation de Conseillère en Insertion Professionnelle qu'a suivi et brillamment réussi Isabelle GUIET qui la positionne aujourd'hui au niveau d'une Accompagnatrice Socio Professionnelle. Qu'elle en soit félicitée en ce jour.

Prévoir la continuité des taches, organiser le fonctionnement afin de réduire les espaces d'incertitudes et de difficultés, telle a été la mission du Conseil d'Administration au cours du second semestre 2012. Les 4 réunions du Conseil d'Administration et l'unique réunion de bureau ont vu ce point à l'ordre du jour. De plus, le CA a mis en place deux groupes de travail dont un, qui a pour mission de développer la communication. Il s'est réuni à quatre reprises et a travaillé sur le site internet et la mise en place du plan de communication.
Le second groupe de travail a eu pour mission de développer un partenariat avec des structures associatives proches de nous avec lesquelles nous pouvons collaborer. Ce travail a abouti lors de notre Assemblée Générale de 2012 à la signature de la convention avec l'AAGDA.

Les faits marquants de cette année 2012, et qui ont eu une incidence sur la vie de l'Association, sont :
La mise place du dossier de demande de fonds européens. Cette demande fait suite au désengagement de l'Etat qui se reporte vers l'Europe. La complexité de ce dossier, l'incertitude de son aboutissement et la longueur déraisonnable des délais de paiement nous font craindre des moments encore difficiles à venir.

L'effort de l'Association en matière de formation a permis à notre OPCA – OPCALIA – de nous faire concourir dans la catégorie ''augmenter les compétences'' et d'obtenir le trophée d'Or qui nous a été remis lors d'une cérémonie grandiose le 14 novembre dernier à Beauvais. Cette reconnaissance est importante. Elle traduit notre engagement dans la voie de la formation, tant pour les agents du chantier

d'insertion que des personnes mises à disposition et les permanentes de l'Association. Nous avons la ferme intention de maintenir ce cap.

La mise en place de la Médecine du travail, rendue obligatoire par un décret du 30 janvier 2011 avec mise en application au 1er juillet 2012, nous a amené à faire des choix, non sans risque, mais tenant compte de la réalité.
Si nous avions suivi à la lettre cette décision, nous aurions dû envoyer nos 110 demandeurs d'emploi mis à disposition en 2011, à cette visite médicale et faire face à une dépense qui nous aurait obligé, aujourd'hui, à vous présenter des comptes encore plus lourdement déficitaires.
Nous avons fait un autre choix. Celui de soumettre à cette obligation, les personnes mises à disposition régulièrement depuis plusieurs années. Nous arrivons tout de même au nombre de plus de 60 personnes, ce qui génère un montant supérieur à 10.000 €. Vous comprendrez la prudence qui nous a animé devant cette contrainte. Nous espérons, à l'avenir, être en mesure d'aller progressivement au-delà de cette décision, en adressant prochainement les autres demandeurs d'emploi vers la médecine de prévention.
Il n'est en aucun cas, question de remettre en cause le bien-fondé de cette décision. Je suis le premier, et les membres du CA avec moi, à être intimement convaincu de l'intérêt de la Médecine du travail et du rôle fondamental du service de santé au travail auprès des salariés en matière de prévention des risques et des maladies professionnelles.

Un autre temps fort des réunions du conseil d'administration en 2012 a été de se positionner face à l'obligation qui est faite aux gestionnaires de chantier d'insertion d'être soumis à la Convention Collective Nationale des Chantiers d'insertion.
Là encore, nous sommes tout aussi favorables à la mise en application d'une convention collective pour protéger et organiser les droits des salariés.
On peut se poser la question suivante : pourquoi les associations intermédiaires de France, qui représentent un nombre de salariés bien plus important que celui des chantiers d'insertion, n'ont-elles pas de convention collective propre ? Ou une qui prend en compte ses spécificités ?
Une disposition nous permettait de ne pas appliquer cette convention collective :
si l'activité principale de l'association n'est pas le chantier d'insertion, nous pouvions renoncer à cette mesure. C'est le cas pour Emplois et Services.
Nous avons donc fait le choix de se référer partiellement à cette convention plutôt que d'être dans le flou.
Plusieurs articles ont été retenus : les grilles d'emplois repères – les grilles de salaires – la valeur du point – les avantages sociaux accordés aux salariés.
D'autres ne l'ont pas été : la formation ; cette disposition, si nous l'avions appliquée, nous aurait conduit à changer d'OPCA, ce que nous ne souhaitons pas.
De même, avec la Prévoyance. En faisant une application totale de cette convention, nous aurions dû renoncer à notre caisse de prévoyance pour nous voir nous en imposer une autre.
Je suis tout aussi convaincu qu'il y a des bénéfices à être couverts par une convention collective lorsqu'on est salarié. Je préfère une convention imparfaite qu'une règle non écrite.

Il m'a semblé opportun qu'en cette période de profonds bouleversements, il pouvait être bénéfique d'avoir une assistance extérieure. Un DLA – Dispositif Local d'Accompagnement – nous a été accordé par le GRIEP, sur des financements obtenus par cet organisme, et confié à un prestataire du nom d'Horizon Marketing.
Les interventions de ce consultant portaient sur deux points : La réorganisation de l'association au moment où nous avions à faire face à des choix qui allaient conditionner l'avenir de l'association en matière de ressources humaines et le développement de l'activité, notamment sur le canton de Coucy le Château.

Sur ce point, nous avons délibérément fait le choix de privilégier d'augmenter notre implantation sur ce territoire sans pour autant négliger le canton de Vic sur Aisne, plutôt que d'augmenter le tarif horaire de nos prestations.
L'accompagnement de M. FEMONT nous a permis d'envisager avec plus de sérénité ces différents points et surtout d'apporter des éléments méthodologiques sur le développement.
Il a établi un diagnostic précis de l'association, sur son fonctionnement et sur ses forces et faiblesses.
Il a ouvert des perspectives, conforté des options retenues par le CA et accompagné l'équipe pendant toute cette période de bouleversements.
A propos de communication, vous avez sans doute remarqué la pose d'une enseigne sur le fronton de nos locaux, rue d'Hygnières. Cette enseigne est un élément d'une meilleure visibilité de notre association. Il en est un autre, dont je vous ai parlé l'an dernier, et qui malheureusement n'a pas vu le jour dans les délais que j'espérais, c'est le site internet de l'Association. Il est aujourd'hui créé. Je vous invite à le consulter et surtout à diffuser largement son adresse à tous vos contacts :

www.emplois-et-services-vic-coucy.com

L'activité 2012 fait apparaître un nombre proche des 23.000 heures effectuées. C'est 1.728,25 heures de moins qu'en 2011. Mais derrière ce chiffre se cache des réalités qui doivent attirer notre attention : sur le canton de Vic, nous avons ''perdu'' en un an 2.242,75 heures, soit près de 10% ;
Sur le canton de Coucy le Château, nous avons ''gagné'' dans le même temps 516,50 heures, soit près de 49%.
En maintenant, en 2012, le nombre d'heures effectuées en 2011 sur Vic sur Aisne en y ajoutant celui réalisés en 2012 sur Coucy, on arrive au nombre de 25.235 heures !
L'objectif fixé en 2013 est d'atteindre ou d'approcher 25.300 heures, pas uniquement en ciblant le canton de Coucy.
Sur le canton de Coucy, les 5 principaux clients représentent 59% des heures réalisées.
Sur le canton de Vic, les 20 principaux clients représentent 44% des heures réalisées.

Je ne peux conclure sans évoquer le chantier d'insertion. Sa gestion, partagée avec les responsables de la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne – CCPVA – et particulièrement, Dominique Courtin, Laurence DESPIERRES et Catherine POIRET, est facilitée par la bonne harmonie entre tous ces acteurs. La qualité et l'engagement des agents, soulignés par les encadrants, Gérard FONTAINE et Dominique DUGUET, tant dans les tâches à accomplir que dans le parcours de formation et professionnel, rend le suivi plus aisé, même si nous avons dû faire face à cet événement tragique, la disparition d'un jeune dans sa 22è année, Luc Vatel, début 2013.

En 2011, j'ai rendu un hommage appuyé aux administrateurs bénévoles de l'association. Aujourd'hui, je tiens à souligner l'attitude positive des membres permanents de l'équipe pendant cette période. Leur professionnalisme, leur investissement, leur volonté d'aborder avec force cette année, a rendu plus aisé la transition et je veux aujourd'hui les en remercier.

Pour conclure, je tiens à valoriser comme il se doit, le bénévolat. C'est l'engagement gratuit par excellence et on s'interroge souvent sur la contrepartie que les bénévoles engagés – et heureusement il y en a encore – trouvent dans leurs engagements. Je crois que la question ne se pose pas toujours de cette manière. L'engagement d'une personne, qui offre son temps, ses compétences et son argent au bénéfice d'une organisation, qu'elle soit associative, syndicale ou politique, correspond au besoin de l'utilité. Favoriser le développement, permettre des avancées par son apport, se sentir utile, mettre en avant ses convictions, ses valeurs, développer le sens du geste gratuit, voilà, à mon sens, ce que recherche le bénévole. S'il le fait avec l'espoir d'un retour, il sera très surement déçu. Le bénévolat prend davantage de sens quand on n'a pas beaucoup à donner mais qu'on le fait malgré tout. Beaucoup de bénévoles sont en retraite. Mais donner de son temps lorsqu'on est salarié, par exemple, peut

représenter un investissement correspondant à ce besoin de dépassement de soi. Savoir offrir sans contrepartie, sans pour autant tomber dans l'excès, rend ce geste beau et prend une valeur particulière. J'invite chacun à s'interroger sur le sens de ce message pour assurer la pérennité des structures qui ont besoin de bénévoles mais surtout cette valeur incalculable que notre société nous permet de réaliser une multitude d'initiatives sans lesquelles la vie serait encore plus difficile.
Posons-nous simplement cette question : et s'il fallait calculer le coût du bénévolat ?

Je vous remercie

François-Xavier DEAL

DÉFINITIONS DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.
Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.
L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus?
Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.
Le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.
Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

(Auteur inconnu)

Equipe de l'Association Emplois et Services ainsi que 3 agents du chantier d'insertion

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE L'EQUIPE

❖ Présentation de la structure

L'Association Emplois et Services
Adresse : 30 rue d'Hygnières
02290 AMBLENY

☎ : 03.23.74.06.99
Site internet : www.emplois-et-services-vic-coucy.com

« Emplois et Services » est une association loi 1901 à but non lucratif, qui a **été créée le 05 avril 1995**, par un groupe de personnes profondément interpellé par le problème du chômage.

Elle est agréée en tant qu'Association Intermédiaire depuis novembre 1995 pour le canton de Vic sur Aisne et depuis mai 1998 pour le canton de Coucy le Château.

Conventionnée par l'État, l'association intermédiaire (AI) contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises).

Les personnes se présentent à nous de manière spontanée ou en réponse aux offres que nous avons fait diffuser par Pôle Emploi quand nous avons des besoins précis. Certaines nous sont aussi adressées par un prescripteur.

Nous accueillons les bénéficiaires du **R**evenu de **S**olidarité **A**ctif, les bénéficiaires de l'**A**llocation de **S**olidarité **S**pécifique, les personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (**RQTH**) attribuée par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), les personnes prises en charge au titre de l'aide sociale et les jeunes en grande difficulté ou n'ayant encore jamais travaillé.

Porteurs également d'un chantier d'insertion pour l'aménagement et l'entretien des chemins de randonnées depuis juin 2004, nous travaillons en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de la Vallée de l'Aisne.

Situé dans le département de l'Aisne et la région de Picardie, L'Association Emplois et Services est située dans le village d'Ambleny entre Vic sur Aisne et Soissons.

❖ Les moyens humains

Le Bureau & Les Administrateurs

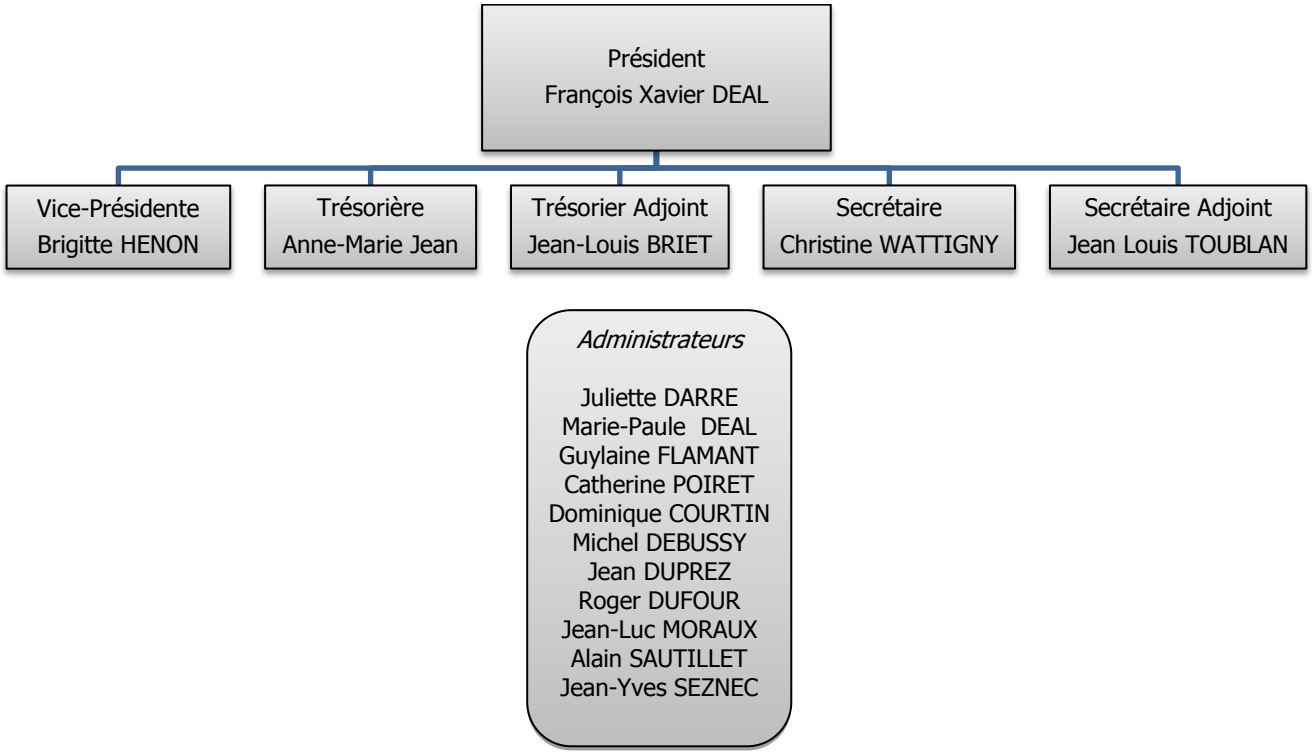

Photos prises lors de l'AG du 06/05/12

Le Personnel

L'association intermédiaire

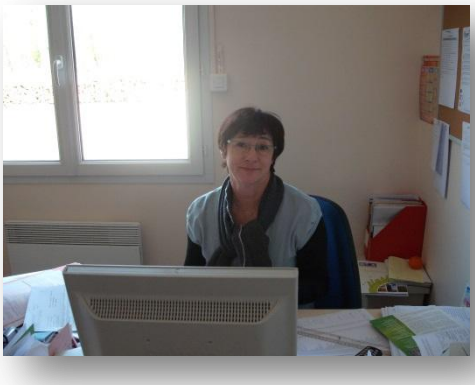

Directrice
Geneviève ALLAIRE
Travaille à l'association depuis sa création en 1995, d'abord en CEC durant 5 ans. Embauchée en CDI depuis octobre 2001 jusqu'au 31 décembre 2012.

Merci encore aux personnes qui ont répondu présentes pour le pot de départ en retraite dont voici quelques photos :

Remise du cadeau emplois et services

Coordinatrice - Agent d'accompagnement Socio-professionnel

Bérangère BOUCHER

A la suite d'un contrat de qualification pour obtenir un BTS comptabilité gestion en alternance dans une entreprise du soissonnais, j'ai été contactée par pôle emploi pour postuler au poste d'animatrice au sein de l'Association Emplois et Services. Recrutée en décembre 1997 à mi-temps en contrat emploi solidarité, j'ai pu bénéficier à la suite de celui-ci d'un contrat emploi-jeune en décembre 1998 en tant qu'agent d'accompagnement socioprofessionnel à temps plein ma mission étant de développer l'activité de l'association sur les cantons de Vic sur Aisne et Coucy le Château pour lequel nous venions d'avoir l'autorisation de nous implanter. Mon poste a été pérennisé en décembre 2006 dans les mêmes conditions et termes.

Au sein de l'association j'effectuais :

Accueil et intégration en milieu professionnel

Accueil physique ou téléphonique des bénéficiaires
Présentation de la structure et renseignements
Prise de rendez-vous sur site ou en extérieur
Entretien d'inscription et diagnostique de la situation socio-pro
Orientation ou réorientation vers les partenaires si besoin
Saisie des informations collectées dans logiciels GTA
Et/ou contractualisation sur dossier papier

Accompagnement socio-professionnel

Accompagnement des bénéficiaires dans leurs démarches
Mise en place d'un parcours d'insertion vers l'emploi
Réalisation de bilans et entretiens réguliers sur l'évolution
Formalisation des étapes du parcours
Saisie des informations collectées dans logiciels GTA
Et/ou contractualisation sur dossier papier
Orientation vers les partenaires si nécessaire
Présentation des TRE, aide à la recherche d'emploi
Evaluation des compétences professionnelles
Accompagnement des salariés en insertion dans son adaptation MAD
Réalisation de bilans , formalisation des acquis et préparation de la suite du parcours
Mise en place de procédure de recrutement (dépôts d'offres à pôle emploi)
Demande des pré-agréments et agréments dans le cadre des MAD IAE

Formation des salariés

Identification des besoins en formation à partir des entretiens, courriers de suivi, etc Réalisation d'actions de formations internes
Recherche d'informations utiles aux demandeurs d'emploi

Autres

Dialogue de Gestion
COSA
Rapport d'activités annuel
Statistiques annuelles
Déclarations CNASEA
Accueil physique ou téléphonique du public
Veille informationnelle

Echanges avec les partenaires
Participation aux réunions (CTAL, infos)
Polyvalence (Traitement des MAD, traitement des Paies, traitement des règlements, Traitements du courrier, déclaration accidents du travail, attestions Assedic)

Au 1er janvier 2013, à la suite du départ à la retraite de Geneviève ALLAIRE je deviendrais coordinatrice-ASP de la structure.

Conseillère en Insertion Professionnel
Isabelle GUIET

En 2001, après 6 années de congé parental d'éducation pour élever mes enfants et nouvellement arrivée en Picardie, je me présentais pour un poste d'Agent Administratif au sein de l'Association Emplois et Services d' Ambleny qui était situé à l'époque chaussée de Moreuil.
Rentrée en décembre 2001 en contrat Emploi Solidarité d'une durée de 6 mois, j'ai pu bénéficier ensuite d'un contrat Emploi Consolidé renouvelable pendant 3 ans, mon poste a été ensuite pérennisé en 2006.
En 2010, suite à l'évolution des tâches qui me sont confiées, l'intitulé de mon poste avait été modifié et était devenu « Accompagnatrice Technique et Professionnel ».
Suite à l'action de formation ' Professionnalisation des acteurs de l'IAE' du territoire organisé par l'AFPA et financé par la DIRECCTE sur 2010/2012 , je me suis présentée à la Validation des Acquis de l'Expérience le 20 juin 2012, VAE que j'ai réussie et donc je tiens à remercier encore pour leur aide et leur soutien Luis RODRIGO de l'ASAIE qui a su me remotiver pour monter les 4 dossiers et Céline BAREL de Pôle Emploi pour son aide dans l'organisation de la 1ere rencontre Insertion/Entreprise du Bassin d'emploi de Soissons.
Depuis le 1er janvier 2013 l'intitulé de mon poste est donc devenu Conseillère en Insertion Professionnelle.

Au sein de l'Association j'effectue :

☑ Le pré-accueil physique ou téléphonique des personnes

- Identification de la demande (clients ou demandeurs d'emploi) et mis en relation avec le service demandé.
- Présentation de la structure.
- Orientation vers nos partenaires ou notre réseau
- Demande d'information diverses.

☑ La Mise à disposition (MAD)

-Prise de commande avec identification des attentes du client.
-Explication fonctionnement et tarification de la structure.
-recherche dans notre fichier demandeur d'emploi (DE) de la ou des personnes ayant les compétences demandées, appels pour disponibilités.
-Mobilisation du réseau en cas de manque de main d'œuvre.
-Diffusion d'offres d'emploi auprès de Pôle Emploi.
-Création des fiches clients et des contrats de travail.
-Accompagnement du DE à la 1ere MAD chez le client (DO) avec explication du contrat de travail, rappel et vérification des mesures de sécurité, produits et matériels utilisés et évaluation du temps de travail.
-Suivi des MAD physique avec gestion des problématiques diverses.
-Suivi des MAD par l'envoi de fiche de satisfaction et saisie dans GTA (logiciel de gestion de l'AI).
.

☑ Le Donneurs d'Ordre

-Mise à jour des fiches DO.
-Création, édition et mise sous pli de la facturation.
-création et envoi des relances clients.
-Saisie des règlements et remises de chèque.
-Relance par plaquette publicitaire de nos clients ne faisant plus appel à nos services.

☑ Le Demandeur d'Emploi

-Organisation d'une info-coll par an, en partenariat avec Pôle Emploi, pour recruter des demandeurs d'emploi éligible à l'agrément Pôle Emploi pour pallier à la demande des agriculteurs pour la main d'œuvre saisonnière
-Renouvellement et contrôle tous les mois des OT.
-Saisie des heures de MAD.
-Edition des fiches de paies avec mise sous plis et envoi.
-Réalisation des acomptes, virements de paie ou chèques de paie.
-Enregistrement auprès du Crédit Agricole des RIB et vérification.
-Accompagnement administratif pour certain DE.
-Création d'un livret par an pour la Prévention des risques liés à un type d'emploi de l'Association (créé déjà ; ménage, jardinage et tri de pommes de terre).
-Prise de rendez-vous, suivi et saisie des visites médicales à la SISAT.

☑ Tâches administratives

-Calcul des statistiques mensuelles SAP par Internet
-Création et envoi des Déclaration préalable à l'embauche par Internet et contrôle du retour DPAE.
-Réception du courrier avec ouverture, notification sur le cahier et remise au service concerné.
-Tenue et édition du Livre du Personnel
-Invitation Conseil d'administration ou Assemblée Générale.
-Compte rendu CA ou AG avec envoi
-Création, mise en page du Rapport d'activités annuel.
-Réalisation et mise sous pli des vœux.
-Clôture des paies et édition pour Mme ROUGIER Sylvia des documents pour le calcul des charges.
- Divers travaux de secrétariat.
-Tenue du calendrier de réservation de la salle rue d'Hygnières.

☑ Chantier d'Insertion

-Gestion des demandes en tout genre des agents ou des encadrants.
-Création des fiches salariés pour les nouveaux contrats.
-Enregistrement des RIB au Crédit Agricole.
-Saisie, contrôle, édition et virement des paies du chantier en partenariat avec DESPIERRES Laurence.
-Tenue du cahier des Accidents du travail.
-Veille informative et édition des mails.

☑ En remplacement de Bérangère

-Accueil et inscription des DE.
-Déclaration des accidents du travail ou arrêt maladie.
-Attestation ASSEDIC , solde de tout compte, certificat de travail.

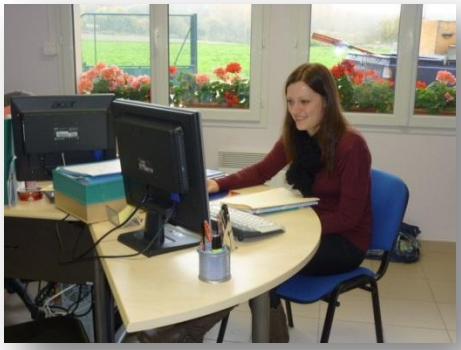

Assistante Agent d'Accompagnement Socio-Professionnel
Laurine NEURREUIL

Apres l'obtention du BEPA Services aux Personnes et deux ans d'apprentissage au sein de la communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne dans le cadre du bac Professionnel Services en Milieu Rural que j'ai obtenue avec la Maison Familiale et Rurale d'Ambleny. Je désirais continuer mes études vers un BTS Services et Prestations des secteurs sanitaire et social. J'ai connue l'association Emplois et Services grâce au Bureau Intercommunal de l'emploi et la CCPVA.
Cette association me plaisait particulièrement pour ces activités et aussi surtout l'objectif de développement du canton de Coucy le château qui était un challenge à relever pour moi. Après avoir rencontré Monsieur DEAL, président de l'association et montré ma motivation, et signé un contrat de professionnalisation en CDD, le 10 Septembre 2012 dans le cadre du BTS Services et Prestations des secteurs sanitaire et social pour une durée de deux ans. Je suis présente à l'association 20h par semaine et le reste du temps je prépare mes cours et dossiers pour mon examen.

Mes principales missions qui me sont attribuées son dans un premier temps le remplacement de ma tutrice Madame BOUCHER Bérangère lors de son congé maternité.

- L'inscription des nouveaux Demandeurs d'emplois pour les 2 cantons
- L'accompagnement Social et Professionnel des demandeurs d'emploi inscrit
- rectification ou création de CV
- Le suivi des DE
- L'orientation vers des partenaires et notre réseau
- L'accueil physique et téléphonique des DE
- La demande d'agrément auprès de Pôle Emploi

Lors du congé de Bérangère, Isabelle a continuée à me former et m'accompagner tout au long de mes démarches.

Puis dans un second temps le développement du canton de Coucy le Château.
En effet, depuis l'implantation sur ce canton en 1998, l'association rencontre de nombreuses difficultés à se faire connaître. Pour cela des actions de communication ont étaient mises en place tel que :

- Des rencontres avec les élus locaux des deux territoires (Vic-sur-Aisne et Coucy-le-Château)
- Participation à des réunions avec des associations
- La création de plaquettes périodiques par saisons proposant l'offre du moment et rappelant l'offre du service.
- La création de triptyque et d'affiches pour chaque canton
- La création d'un site Internet : www.association-emplois-et-services-vic-coucy.com
- La tenue des permanences dans les mairies de Blérancourt et Folembray
- L'accompagnement des DE du canton

Je participe aussi aux diverses manifestations organisées sur le canton de Coucy le château afin de pouvoir rencontrer des personnes pouvant être un relais dans nos actions de communication.

Ensuite j'effectue aussi les tâches administratives diverses tel que:

- Gestion des dossiers formations OPCALIA
- Mise à jour des informations DE dans GTA
- Traitement des mails
- Suivi des inscriptions DE sur l'année
- Gestion planning RDV
- Création d'un nouveau dossier d'inscription…

Le chantier d'insertion

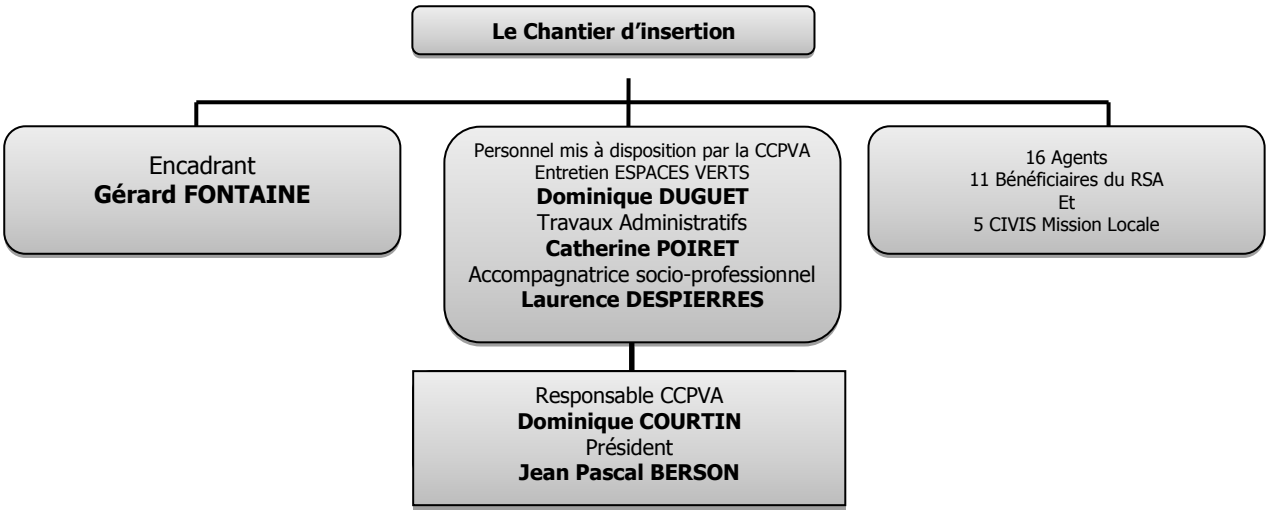

Mr FONTAINE Gérard

a été embauché en août 2004, son contrat était lié à l'action du chantier. Depuis le 1er juin 2007, il bénéficie d'un CDI.

Mr Fontaine assure l'encadrement d'un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle lors d'activités de chantier dans le secteur de l'aménagement des chemins de randonnées.

- Accueille le personnel en insertion
- Présente le travail et explique le chantier (déroulement et phases)
- Sensibilise les personnes au respect du matériel et des matériaux
- Répartit les activités
- Donne les consignes de travail
- Fait respecter le règlement intérieur
- Fait appliquer les consignes de sécurité
- Applique les sanctions
- Contrôle et vérifie le travail
- Communique les congés et les absences
- Réalise les plannings ou participe à leur réalisation

Echange avec l'ASP pour lui communiquer les informations ou les renseignements nécessaires afin de :

- Repérer les besoins en formation
- Repérer les problèmes personnels et les difficultés d'insertion
- Etablir le relais avec le suivi social et le coordonnateur
- Participer au comité de suivi
- Réaliser les évaluations professionnelles
- Identifier les progressions

Chantiers mixtes

- Participe aux réunions d'ouverture de travaux avec le coordonnateur
- Fait l'approvisionnement des matériaux avec l'aval du coordinateur
- Recense les horaires de travail et communique les feuilles de présence hebdomadaires ;
- Entretient des relations avec les mairies

- Respecte le planning du chantier
- Etablit l'inventaire annuel du matériel.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

➔ Etablit et entretient des relations avec :

☞ les maîtres d'œuvre : CCPVA, mairies

➔ Etablit et entretient les relations avec le coordonnateur du chantier et avec l'accompagnatrice sociale.

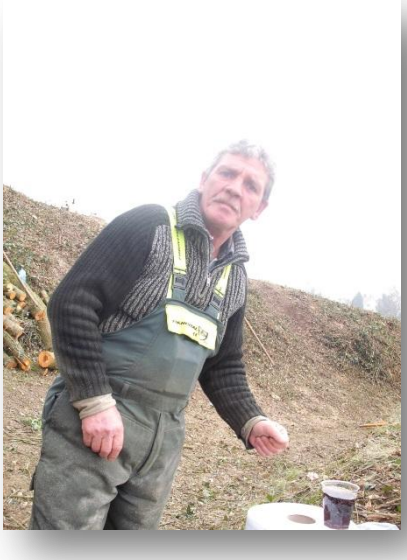

Mr DUGUET Dominique,

Ancien bénéficiaire du chantier d'insertion en juin 1997, a par la suite, obtenu un contrat emploi consolidé et est depuis juin 2005 agent de la Communauté de Communes mis à disposition par la CCPVA 30 heures par semaine. Il assiste et seconde l'encadrant du chantier d'insertion et remplace celui-ci en cas d'absence.

↳ Veille au bon déroulement des activités en temps et qualité.

↳ Applique une méthode d'apprentissage adaptée à l'aide de support technique.

↳ Est à l'écoute des problèmes des personnes en insertion, des projets personnels et professionnels, des besoins en formation…

↳ Fait évoluer les compétences des personnes en insertion.

↳ Utilisation du tracteur.

❖ – Les moyens matériels de L'AI et l'ACI

Nous vous accueillons dans nos bureaux, au 30 rue d'Hygnières à Ambleny. Nous disposons d'une grande salle à archives pour stocker tous nos papiers et d'une salle de réunion qui sert aussi de salle d'activités pour le Relais Assistante Maternelle.

En 2012, nous avons fait poser une enseigne sur la façade de nos locaux.

Le Chantier d'Insertion des chemins de randonnée occupe une grande partie des locaux mis à disposition par la CCPVA.

Atelier du Chantier d'Insertion

En 2012, l'Association a bénéficié d'une subvention FDI pour l'achat de matériel pour le Chantier d'Insertion, nous avons donc acquis 3 débroussailleuses et un plan d'investissement annuel renouvelable.

PRESENTATION DES PARTENAIRES

Notre objectif ne peut se réaliser sans une collaboration avec d'autres structures :

Suivi et orientation des personnes inscrites dans les deux structures et habitant sur le territoire de la communauté de communes du pays de la Vallée de l'Aisne.
Notre partenariat est quasiment journalier.

Gestion journalière des personnes du chantier d'insertion et suivi des anciens bénéficiaires.

nous accorde les agréments et les subventions pour l'accompagnement socioprofessionnel.

Qui finance en grande partie le chantier d'insertion.

Financement de la formation des agents du chantier.

Orientation et accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans.

Contacts réguliers avec le référent lors des mises à disposition en entreprises, Pôle Emploi délivre, à chaque demandeur d'emploi un agrément. Cet agrément est valable 24 mois et limite la durée de mise à disposition à 240 heures annuelles. Organisation de réunions d'informations sur l'I.A.E pour les demandeurs d'emploi.

Passage des contrats en entreprise vers l'ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) quand le demandeur d'emploi mis à disposition a atteint la limite des 240 heures annuelles. Orientation des demandeurs d'emploi de l'AI vers l'ETTI et de l'ETTI vers l'AI.

Regroupant toutes les structures d'insertion par l'activité économique de l'Aisne et qui nous représente dans les diverses instances.

Référent des agents du chantier d'insertion d'une part.

Orientation des travailleurs handicapés vers l'A.I.

Aide du Fond Social Européen pour l'accompagnement Socioprofessionnel de l'Association Emplois et Services

Sans oublier : les assistantes sociales, la cellule d'appui du RSA, les mairies, le CLIC, la CLI et la MFR d'Ambleny.

❖ Accueil des demandeurs d'emploi

1 – LE RECRUTEMENT

Tous les demandeurs d'emploi éligibles IAE peuvent s'inscrire. Les candidatures sont soit spontanées, soit envoyées par les collectivités locales ou les partenaires (mission locale, Pôle Emploi, PLIE, …)

Toutes les personnes sont reçues :

- soit lors des permanences assurées sur le canton de Coucy le Château
- soit sur Vic sur Aisne, en rendez-vous commun avec Laurence DESPIERRES, dans les locaux de la CCPVA, pour celles résidant sur le canton et désirant être inscrites dans les 2 structures.
- soit en entretien individuel, dans nos locaux, si la personne ne dépend pas de la communauté de communes

Lors de cet entretien sont abordés le niveau de formation, l'expérience, les compétences professionnelles, les freins à l'emploi afin d'attribuer au mieux les missions répondant à leurs possibilités. Nous utilisons des documents performants pour réaliser cette inscription.

En 2012, **91** personnes nouvellement inscrites ont été reçues, 83 sur le canton de Vic sur Aisne et 8 sur le canton de Coucy le Château.

2 – LIEU D'ACCUEIL

Pour le canton de Vic sur Aisne, il a lieu dans nos locaux 30 rue d'Hygnières à Ambleny ou sur Vic sur Aisne dans les locaux de la CCPVA.

Pour le canton de Coucy le Château, le mardi avec ou sans rendez-vous (le matin en mairie de Blérancourt et en début d'après-midi à la mairie de Folembray.

3 – SUIVI ET ORIENTATION

Le suivi des demandeurs d'emploi inscrits est effectué tout au long de l'année lors des entretiens de suivi et accompagnement, de leur passage au bureau, par téléphone ou par courrier.

Cette année, **111** personnes ont bénéficié d'un accompagnement (aide à la recherche d'emploi, suivi, prestation de pôle Emploi, formation, orientation) :

Chaque personne est conseillée et orientée en cas de problèmes, vers la ou les structures pouvant l'assister dans son parcours d'insertion.

Pour l'aider et l'accompagner dans sa démarche de recherche d'emploi elle est dirigée vers le Bureau Intercommunal de l'Emploi afin d'y établir son CV et rédiger ses lettres de motivation pour les personnes relevant de la Communauté de Communes. Nous faisons le même travail pour les autres personnes.

Depuis le 1er juillet 1999, les AI, ETTI, ont obligation de demander un **agrément** pour chaque demandeur d'emploi mis à disposition auprès d'entreprises, d'exploitants agricoles, d'artisans et commerçants.

Nous travaillons avec pôle Emploi et les autres structures d'insertion du bassin du Soissonnais au sein du C.T.A.L. (Comité Technique d'Animation Locale). Régulièrement les structures d'insertion par l'activité économique se réunissent et étudient le devenir de toutes les personnes ayant bénéficié ou bénéficiant d'un agrément.

Les réunions sont organisées par le Pôle Emploi de Soissons pour le canton de Vic sur Aisne et par le Pôle Emploi de Chauny pour le canton de Coucy le Château. Les rencontres se font au seing des structures d'insertion. Y sont invités les partenaires de l'insertion par l'activité économique ce qui permet des échanges sur le fonctionnement de chacun et améliore nos façons de faire.

❖ Activités de l'Association

1 – MISES A DISPOSITION

- **Catégories d'usagers**

L'Association met à disposition auprès des :

☑ Particuliers
☑ Artisans, commerçants, entreprises ou exploitations agricoles ayant besoin de main d'œuvre ponctuelle
☑ Associations
☑ Collectivités locales

- **Descriptif des prestations**

L'association intervient dans les domaines suivants :

Prestations agréées « services à la personne »
☑ Entretien de la maison et travaux ménagers
☑ Garde d'enfants de plus de trois ans à domicile
☑ Petits travaux de jardinage
☑ Soutien scolaire à domicile
☑ Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions
☑ Soins et promenades d'animaux domestiques, pour les personnes dépendantes.
Autres prestations
☑ Petit bricolage : lessivage, travaux de peinture, rentrer du bois, …
☑ Tri de pommes de terre
☑ Binage de betteraves
☑ Manutention
☑ Manœuvre
☑ Aide Maçon
☑ Aide Peintre
☑ Aide Palefrenier
☑ Vendeuse
☑ Travaux de secrétariat
☑ Chauffeur

Les missions pouvant porter tort aux artisans ou entreprises sont refusées.

- ***Résultats de l'année***

En 2012, 111 personnes ont effectué 22 992 .75 heures se répartissant ainsi :

ACTIVITES 2012

Heures 2012

MOIS	2011	CUMUL 2011	2012	CUMUL 2012	DIFF 2011-2012	CUMUL DIFF
JANVIER	1760.25	1760.25	1980.25	1980.25	220	220
FEVRIER	1685.75	3446.00	1598	3578.25	- 87.75	132.25
MARS	2262.25	5708.25	2470.75	6049	208.5	340.75
AVRIL	2229.75	7938.00	1881.25	7930.25	- 348.50	-7.75
MAI	2248,25	10186.25	2113.50	10043.75	-134.75	-142.50
JUIN	2105.25	12291.50	2162.75	12206.50	57	-85.50
JUILLET	1717.00	14008.50	1960.75	14167.25	243.75	158.25
AOUT	1919.75	15928.25	1807	15974.25	-112.75	45.50
SEPTEMBRE	2693.25	18621.50	2029	18003.25	-664.25	-618.75
OCTOBRE	2114.25	20735.75	2228.25	20231.50	114	-504.75
NOVEMBRE	2063.75	22799.50	1442.50	21674	-624.25	-1129
DECEMBRE	1921.50	24721.00	1318.75	22992.75	-599.25	-1728.25
TOTAL	**24721.00**	**24721.00**	**22992.75**	**22992.75**	**-1728.25**	**-1728.25**

Commentaires et analyse

22992.75 Heures en 2012 soit 13 personnes en équivalent temps plein, nous observons une baisse de 1728.25 heures par rapport à 2011.

Nous avons perdu environ 376 heures par mois suite à 4 déménagements, 1 divorce et 4 départs en maison de retraite de DO réguliers.

11heures environ par mois en raison du départ en retraite de 3 de nos demandeurs d'emploi, non remplacés au souhait des DO mais aussi l'arrêt de 4 mises à disposition d'environ 30h/mois pour raison financière.

Nous avons aussi perdu 2735 heures sur 2012, mais en sortie positive suite à l'embauche par le DO des DE mis à disposition (1 CDI, 1 CAE et 2 CDD).

Ensuite nous avons aussi perdu environ10 heures par mois, en raison du non-respect des jours d'intervention d'un DE. Le donneur d'ordre a interrompu la mise à disposition et n'a pas désiré remplacer la personne.

Pertes en heures de ménage et jardinage (météo défavorable) que nous avons un peu compensé par de nouvelle MAD pour des communes, des heures de garde d'enfant et des MAD en tri de pommes de terre.

NOMBRE TOTAL D'HEURES TRAVAILLEES PAR LES SALARIES MIS A DISPOSITION

	2010				2011				2012			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
HEURES	4 231,75	17 535,00	**21 766,75**		5 964,00	18 754,00	**24 718,00**		6 271,25	16 721,50	**22 992,75**	
PARTICULIERS	**3 106,50**	**14 418,25**	**17 524,75**	**80,51%**	**3 665,00**	**14 227,25**	**17 892,25**	**72,39%**	**3 277,75**	**12 412,25**	**15 690,00**	**68,24%**
Emplois de Maison	125,00	14 366,00	14 491,00	**82,69%**	167,50	14 218,25	14 385,75	**80,40%**	123,50	12 334,25	12 457,75	**79,40%**
Bricolage			0,00		4,00		4,00	**0,02%**	3,00		3,00	**0,02%**
Autres	8,50		8,50	**0,05%**	33,50		33,50	**0,19%**	89,50	21,00	110,50	**0,70%**
Jardinage	2 973,00	52,25	3 025,25	**17,26%**	3 460,00	9,00	3 469,00	**19,39%**	3 061,75	57,00	3 118,75	**19,88%**
ENTREPRISES	**840,00**	**1 892,50**	**2 732,50**	**12,55%**	**1 513,25**	**3 313,75**	**4 827,00**	**19,53%**	**2 061,25**	**2 617,25**	**4 678,50**	**20,35%**
Batiment					1,00		1,00	**0,02%**				
nettoyage		780,25	780,25	**28,55%**		2 097,75	2 097,75	**43,46%**		1 887,25	1 887,25	**40,34%**
Service (resto, hotel)		126,00	126,00	**4,61%**	9,00	17,00	26,00	**0,54%**				
animation socio sport												
protection nature envir					209,50	5,00	214,50	**4,44%**	381,75		381,75	**8,16%**
manutention magasinage		69,75	69,75	**2,55%**	22,50	9,25	31,75	**0,66%**				
conducteurs	317,75	50,50	368,25	**13,48%**	151,25	419,00	570,25	**11,81%**	707,00		707,00	**15,11%**
agricole et forestier	277,75	741,75	1 019,50	**37,31%**	733,50	621,75	1 355,25	**28,08%**	612,00	548,00	1 160,00	**24,79%**
ouvriers non qualifié	80,00	12,25	92,25	**3,38%**	386,50	10,00	396,50	**8,21%**	206,50		206,50	**4,41%**
administratif												
formation	164,50	112,00	276,50	**10,12%**		134,00	134,00	**2,78%**	154,00	182,00	336,00	**7,18%**
COLLECTIVITES	**285,25**	**1 224,25**	**1 509,50**	**6,93%**	**785,75**	**1 213,00**	**1 998,75**	**8,09%**	**932,25**	**1 692,00**	**2 624,25**	**11,41%**

REPARTITION PAR COMMUNES

COMMUNES	heures travaillées	donneurs d'ordre
canton de Vic sur Aisne	21420.5	195
AMBLENY	3636.50	36
AUTRECHES	2471.50	5
BAGNEUX	545.15	1
BERNY RIVIERE	345.75	8
COEUVRES ET VALSERY	732.25	9
CUTRY	385.75	5
DOMMIERS	1530	6
EPAGNY	273	1
FONTENOY	1666.50	14
LAVERSINE	213	3
MERCIN ET VAUX	91	1
MONTIGNY LENGRAIN	795.25	12
MORSAIN	644.50	8
MORTEFONTAINE	157	1
NOUVRON VINGRE	161	3
OSLY COURTIL	711.25	3
PERNANT	54.25	2
RESSONS LE LONG	2564.75	19
SACONIN ET BREUIL	401.75	3
SOISSONS	143	2
SAINT BANDRY	692.50	8
SAINT CHRISTOPHE A BERRY	464	4
SAINT PIERRE AIGLE	1334	16
VEZAPONIN	405	2
VIC SUR AISNE	1513	23
canton de Coucy le Château	1572.25	20
BLERANCOURDELLE	98	1
BLERANCOURT	259	6
COUCY LE CHATEAU	40	1
GUNY	262.25	3
JUMENCOURT	304.50	2
LANDRICOURT	207.50	1
SAINT AUBIN	221	2
ST PAUL AUX BOIS	12.50	1
VASSENS	167.50	3
TOTAL	22992.75	215

COMMUNES	heures travaillées	Demandeurs d'emploi mis à disposition
canton de Vic sur Aisne	19736.25	87
AMBLENY	2266	10
AUTRECHES	2379.75	5
BERNY RIVIERE	1163.50	7
COEUVRES ET VALSERY	186.25	4
EPAGNY	638.50	2
FONTENOY	563.25	4
LAVERSINE	518.50	1
MONTIGNY LENGRAIN	1007.50	5
MORSAIN	2644.75	4
MORTEFONTAINE	68.50	1
NOUVRON VINGRE	473.50	5
OSLY COURTIL	504.50	2
PERNANT	124.75	1
RESSONS LE LONG	2022	6
SAINT BANDRY	1941.50	6
SAINT CHRISTOPHE A BERRY	127.25	2
SAINT PIERRE AIGLE	1109	1
VEZAPONIN	2	1
VIC SUR AISNE	1995	20
canton de Coucy le Château	1344.75	10
AUDIGNICOURT	300	1
BLERANCOURT	49.50	1
CAMELIN	8.50	1
GUNY	195.50	1
JUMENCOURT	458	1
LEUILLY SOUS COUCY	47.50	1
PONT ST MARD	6.50	1
SAINT AUBIN	156.25	1
ST PAUL AUX BOIS	45	1
VASSENS	78	1
Autres canton	1912	14
BILLY SUR AISNE	26.50	1
COURMELLES	358.25	1
LAFFAUX	15.25	1
PASLY	71.50	1
SOISSONS	1440.50	10
TOTAL	22992.75	111

Cette année 22992.75 heures ont été effectuées par 111 demandeurs d'emploi chez 215 donneurs d'ordres.

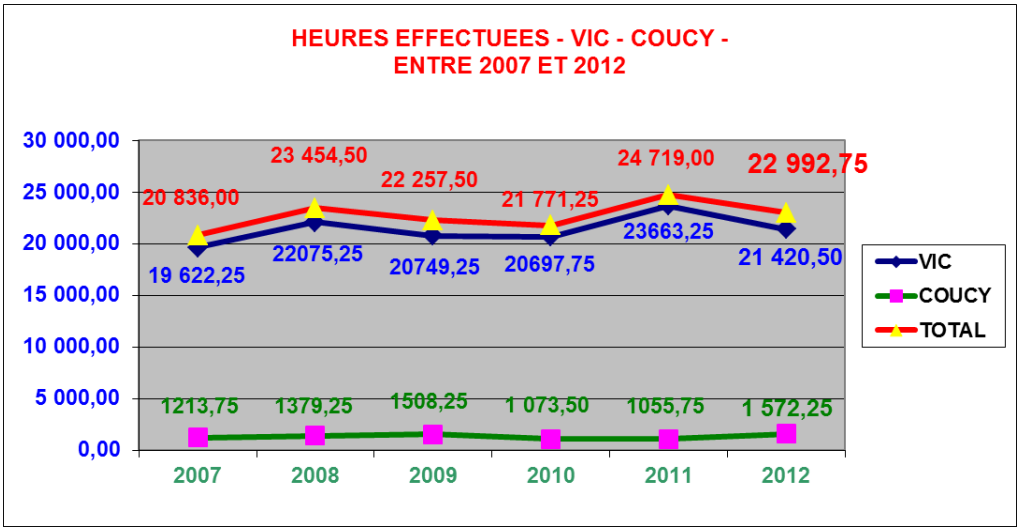

➢Le Service à la Personne

Une réduction ou un crédit d'impôt pour tous les services à la personne rendus à votre domicile

La réduction d'impôt (informations tirées du site services à la personne.gouv.fr valable pour la déclaration des revenus 2012)

50 % des sommes versées pour des services à la personne peuvent être déduites de l'impôt sur le revenu dans la limite de 6 000 € par an (ce qui équivaut à une dépense réelle de 12 000 €).
Il existe des plafonds particuliers pour certaines activités : la réduction est limitée à 250 € pour le bricolage, 500 € pour l'assistance informatique et 1 500 € pour le jardinage.

Si vous avez des enfants à charge : le plafond est majoré jusqu'à 6 750 € pour un enfant et jusqu'à 7 500 € par an pour 2 enfants ou plus.

D'autres majorations du plafond sont prévues :

- pour les personnes de 65 ans et plus qui peuvent bénéficier d'une réduction fiscale allant jusqu'à 7 500 €.
- pour les personnes invalides ou les parents d'enfant handicapé. En fonction de la gravité du handicap, le plafond de la réduction est fixé à 10 000 €.

Pour connaître les conditions de majoration auxquelles vous avez droit, consultez le site du ministère du Travail.

http://www.servicesalapersonne.gouv.fr

Pour l'année 2012, en Service à la personne nous avons effectué :

TACHES	Nombre d'heures
Employée de ménage	12281.25
Jardinier	3115.75
Garde d'enfant	16.50

2–REINSERTION

- **sorties durables= 10**
  (CDD + 6 mois, CDI, CDI en entreprise utilisatrice)
- **sorties de transition =11**
  (CAE-CA, CDD -6mois, missions intérim -6mois)
- **3 sorties positives,** vers une autre SIAE ou une formation qualifiante ou non qualifiante

3 -VISITES MEDICALES

- Toutes les personnes à qui nous confions une mission doivent être déclarées aptes au travail.
  Suite au décret du 30 janvier 2011, la mise en place de la Médecine du travail est rendue obligatoire avec mise en application au 1er juillet 2012, le CA étant en consultation avec la SISAT pour les modalités de passage de celle-ci, il a été décidé de la mettre en application à partir de 2013, cette année nous avons donc encore demandé à nos DE de nous fournir un certificat d'aptitude de leur médecin traitant. Ce certificat est valable 2 ans. Les personnes profitent généralement d'une visite médicale pour le demander

Il n'est pas toujours aisé de faire comprendre à certaines personnes l'importance de la visite médicale. Nous insistons sur la mise à jour des vaccins principalement le tétanos car certaines de nos activités comportent des risques importants.

4 – ACTIONS DE COMMUNICATION

Site Internet :

Nous travaillons à l'élaboration d'un site spécifique à l'association qui sera mis en place en 2013.

Il sera accessible depuis les moteurs de recherche en tapant :
http://www.emplois-et-services-vic-coucy.com/

Vous arrivez sur la page d'accueil ci-dessous :

↳ Plaquettes et affiches :

- La plaquette et les affiches de l'Association Emplois et Services ont été réalisées par l'imprimerie SOISSONNAISE.

Ces plaquettes sont mises à la disposition du public dans différents lieux : les mairies, les bureaux de poste, les commerçants, les lieux d'accueil.

Nous travaillons à l'élaboration d'une nouvelle plaquette ainsi qu'à la création de flyers par saison, qui seront envoyés à tous les commerçants, associations, entreprises, collectivités et exploitations agricole en 2013.

↳ La Presse

Nous invitons la presse à venir dans la structure lors de diverses manifestations : assemblée générale, actions de formation. Les articles paraissant dans les journaux nous sont très utiles pour faire connaître l'Association auprès d'éventuels donneurs d'ordre et demandeurs d'emploi en recherche de travail.

5 – ACTIONS DE FORMATION

- Trophée d'or OPCALIA

L'ensemble du programme de formation, à la fois collectif et individuel, financé par l'OPCA, nous a permis d'être nominé au trophée F' d'Or 2012 sur la catégorie 3 « je développe mes compétences ».
Cette manifestation a pour objectif de récompenser les entreprises qui ont mis en œuvre des actions remarquables, spécifiques et innovantes pour la formation et le développement des compétences de leurs salariés.
OPCALIA Picardie a décerné ses Trophées F'd'Or de la formation professionnelle, créés par Claude Barre, maître verrier, le 15 novembre 2012 à Beauvais.

Le personnel :

Mesdames BOUCHER Bérangère et GUIET Isabelle ont fini la formation de professionnalisation des Accompagnatrices Socio-Professionnelle.
Seule Mme GUIET Isabelle a souhaitée valider ces 2 années de professionnalisation en se présentant à la VAE le 21 Juin 2012. Titre Professionnel de niveau III, de Conseillère en Insertion Professionnelle qu'elle a obtenu, par décision du jury composé de professionnels désignés par le directeur de la DIRECCTE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

TITRE PROFESSIONNEL

n° 002.12.0380

Le Ministre certifie que,

Mme GUIET Isabelle — Né(e) le 20/02/1970 à NIORT (79)

a obtenu le 21/06/2012, par décision du jury, le titre professionnel de :

CONSEILLERE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Arrêté du 10/03/2008 JO du 22/03/2008

Ce titre est classé au niveauIII. dans le domaine d'activité NSF 332 t

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles

Etabli à LAON le 21/06/2012 — Le Ministre

P/Le Ministre,
P/Le Directeur,
P/Le Responsable de l'Unité Territoriale de l'Aisne,
Par délégation,
Le Directeur Adjoint,
Jean-Claude LEMAIRE

Une remise des diplômes en présence de la DIRECCTE a eu lieu dans les locaux de l'AFPA à Laon.

Remise de diplôme à l'AFPA de Laon

Les demandeurs d'emploi :
17 personnes ont bénéficiés d'une formation :

- Un groupe de 9 personnes a suivi une action de 21h sur le module « Entretien des locaux : méthode écologique et durable » organisé par la MFR d'Ambleny.
- Un groupe de 8 personnes a suivi une action « Petit travaux de jardinage » de 21h dispensée par l'Institut Charles Quentin de Pierrefonds.

6- DLA – Dispositif Local d'Accompagnement :

Le DLA est une démarche d'accompagnement des structures associatives, par un organisme extérieur, sur une période donnée et relative à un ou plusieurs aspects du fonctionnement de celle-ci. Ce dispositif se propose d'apporter un accompagnement de proximité aux structures de l'économie sociale et solidaire de leur territoire dans leurs démarches de consolidation d'activités et d'autonomisation économique. Il est financé par la Région, des fonds européens et l'Etat.
Le GRIEP est détenteur de ces fonds en Picardie. Il finance les actions retenues et retient un mandataire suite à un appel d'offre national.
Dans notre cas, c'est le cabinet Horizon Marketing de Dunkerque dirigée par M. Jean Yves Frémont, qui a été retenu.

M. Frémont a pris contact avec les responsables de l'Association et ses permanents et a établi un diagnostic, dans un premier temps, puis a élaboré un projet sur les objectifs identifiés. Cet accompagnement doit durer 12 semaines.

M. Frémont définit sa mission qui porte sur deux axes, en accord avec les responsables de l'association :

- **Définition d'une nouvelle organisation de travail suite au départ en retraite de Geneviève Allaire ;**
- **Définition d'un programme de consolidation, d'orientation et de développement de l'activité.**

De nombreuses rencontres ont été programmées entre les responsables, les permanentes et M. Frémont.

Un rapport final a été établi et présenté aux membres du conseil d'administration lors de sa réunion du 27 mars 2013 et aux permanentes.
Il précise le type d'organisation du fonctionnement interne suite au départ de Geneviève Allaire dans sa fonction de directrice et décrit un programme de communication afin d'élargir notre activité sur les cantons de Coucy le Château et Vic sur Aisne.

7 – ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Le Conseil s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2012.
Le 19 mars – le 20 juin – le 19 septembre et le 14 novembre.
Le bureau s'est réuni le 12 septembre.
A chaque séance du CA, nous portons une attention particulière au tableau de bord de l'activité en observant le nombre d'heures effectuées depuis le début de l'année en le comparant à l'année N – 1.
A compter de 2013, nous allons mettre en place et observer d'autres indicateurs :
Nombre d'heures par canton – par commune – par type de clients – par type d'activités,
le nombre de nouveaux clients – le nombre de clients perdus.

Nous faisons, également à chaque rencontre, le point sur l'activité du chantier d'insertion.
Cela permet à chaque administrateur de prendre la mesure du travail effectué et des difficultés auxquelles sont confrontés les responsables : bilans, recrutement, formations, organisation, matériels, …

A l'occasion de ces différentes séances, nous avons abordés les points suivants :

- les rencontres avec nos partenaires ;
- l'organisation de l'Association suite au départ de Geneviève Allaire ;
- la mise en place et le suivi des groupes de travail ;
- la mise en place de la Médecine du travail ;
- la mise en place de la convention collective des chantiers d'insertion ;
- le plan de formation ;
- les comptes de l'année en cours et le BP de l'année suivante ;
- la programmation du DLA.

Ces rencontres sont des temps d'échanges entre les administrateurs.

Les bénévoles !

Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,

Dans un monde où l'argent impose sa culture,

Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,

Les anges existent encore ; ce sont les bénévoles.

Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain

Prennent un peu de leur temps pour tendre la main,
En s'oubliant parfois, ces gens se dévouent,
Ne les cherchez pas loin, car ils sont parmi nous.
Étant fort discrets, ils ne demandent rien

Ni argent... ni merci...

Tout ce qu'ils offrent, c'est leur soutien.
Cependant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix
Rien ne peut l'acheter ; c'est une partie de leur vie.
Et c'est bien grâce à eux... si, pour certains
Chaque jour est un jour de magie plutôt que de chagrin !
Alors juste pour vous, voici un souhait :
"Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez !¨

...texte de Sophie.Net

Mmes Brigitte HENON et Marie Paul DEAL

Mrs DUPREZ Jean et SAUTILLET Alain

Mr MORAUX Jean Luc Mme JEAN Anne Marie • • •

CHANTIER D'INSERTION 2012

Il est important de souligné le travail réalisé par Mme POIRET Catherine depuis 1998 pour le chantier d'insertion (comptable de la CCPVA). En effet cette dernière est en charge du suivi administratif et comptable du chantier. Elle réalise toutes les demandes de subventions et l'ensemble des bilans relatifs à l'action.
Chaque année elle répond à l'appel à projet du conseil général, participe à tous les bilans et recrutements de notre ACI. De plus elle est régulièrement sollicitée pour des questions d'ordres diverses, de par ses connaissances, dû à son expérience significative.

D'autre part, le travail confié au BIE en qualité d'accompagnement social et professionnel du chantier d'insertion, est de plus en plus important, il a été estimé en moyenne à 65% du temps de travail compte tenu des obligations de résultats demandés par l'Etat en termes d'insertion.

En 2012, 26 agents (11 femmes et 15 hommes) ont travaillé sur le chantier d'insertion. Ils ont tous bénéficié d'un accompagnement individuel proposant des solutions aux difficultés recensées : la détermination du projet professionnel mais aussi la mobilité, les savoirs de base, l'autonomie, la gestion de son budget,….

Les agents du chantier sont tous reçus individuellement par notre animatrice les mardis et jeudis matin au BIE à Vic sur Aisne, les lundis et vendredis matin sur le site d'Hygnières afin de faire le point avec chacun et pourvoir réagir très rapidement en cas de problème (absence, etc…).

Même si tous les points sont soulevés lors des premiers entretiens, il va de soi que l'accompagnement est différent concernant chaque agent. Certain suivi relève plus du

domaine social avant de pouvoir envisager le travail sur le projet professionnel. Mais d'autre suivi nécessite parfois l'orientation professionnelle dès l'intégration de l'agent. Le temps passé avec chacun en entretien individuel est différent.

Les agents du chantier d'insertion qui résident sur le territoire de la Communauté de Communes ne perdent pas contact avec l'ASP. Si le travail sur l'action n'a pu aboutir vers une sortie vers l'emploi classique, le suivi au sein du BIE peut permettre de poursuivre ces démarches.

I – Typologie du public accueilli en 2012 :

a) Niveau de diplôme :

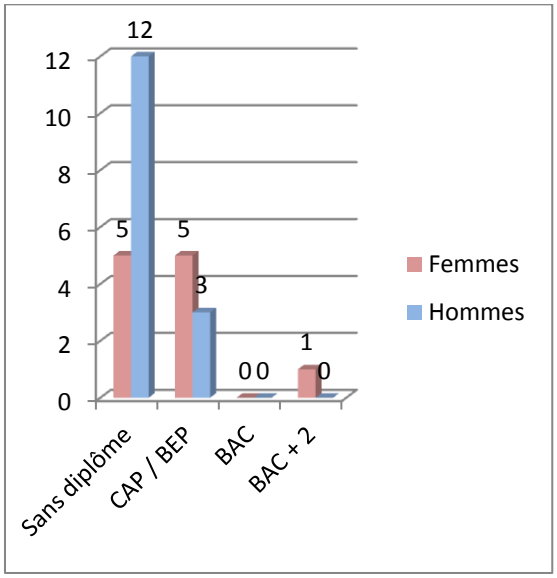

b) Tranche d'âge :

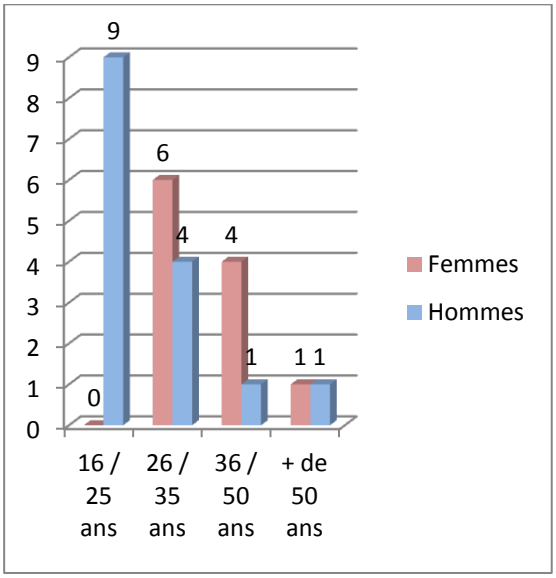

c) Statut et lieu d'habitation :

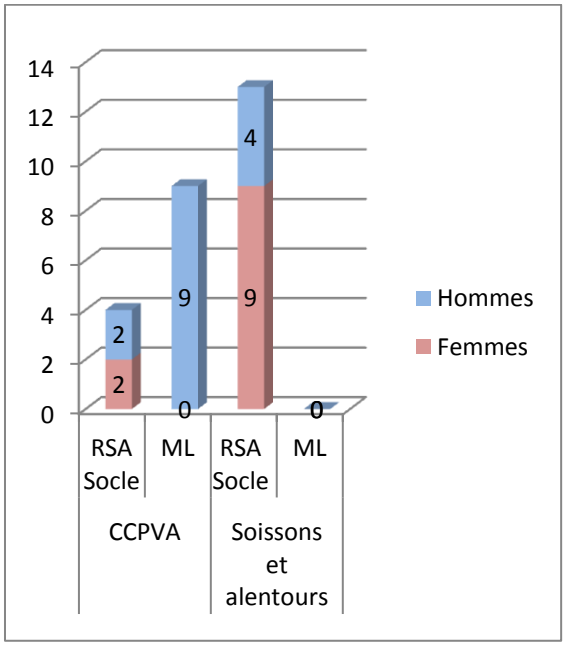

d) Nombre de contrat CUI de 6 mois :

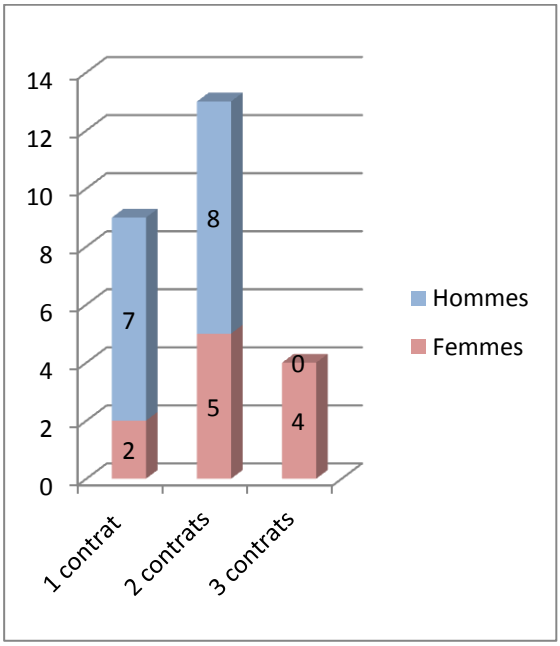

II) Accompagnement professionnel : Les résultats de sorties vers l'emploi :

SORTIES POSITIVES = 65 %	Nombre de renouvellement sur 2013	7	27 %
	Sorties dans l'emploi durable (CDI ou CDD de + 6 mois)	5*	19 %
	Sorties vers un emploi de transition (CDD de – 6 mois)	5*	19 %
AUTRE SORTIES = 35 %	Autres sorties (démission, longue maladie)	2	8 %
	Sans nouvelles	2	8 %
	Sans emploi	5	19 %

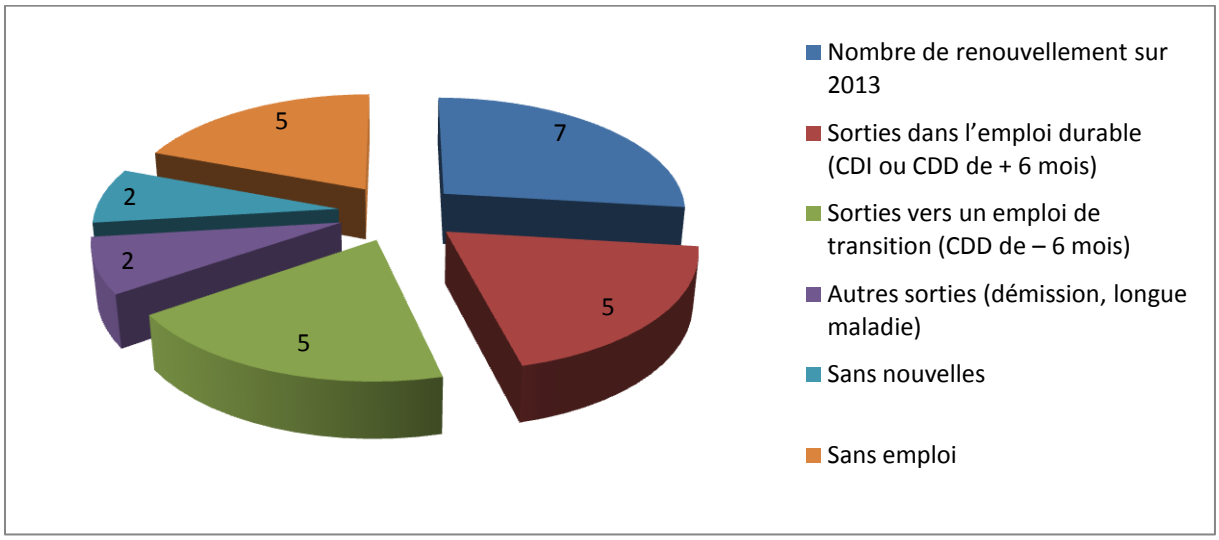

Outre les résultats de sorties vers l'emploi l'action met tout en œuvre pour que le public du chantier d'insertion puisse bénéficier de formations (CQP, Titre professionnel, remise à niveau, cours de français,…)

Les sorties dites « dynamiques » en 2012 :

*Vers emploi :

- ✓ 1 agent a signé un CDD de 8 mois en tant que Couvreur pour la Société Victor Lefevre à Berny Rivière.
  Il a été embauché en CDI en 2013.

- ✓ 1 agent a signé un CDD de 3 mois en tant que manutentionnaire pour l'agence Crit Intérim de Compiègne sur le site de DFA à Longueil Sainte Marie. IL a signé un CDI en 2013.

- ✓ 1 agent a signé un CDD de 3 ans (emploi d'avenir) le 7/01/2013 avec la CCPVA en tant que gardien déchetterie.

- ✓ 1 agent a signé un emploi d'avenir (3 ans) pour la Commune de Saint Christophe à Berry.

- ✓ 1 agent est en mission intérimaire depuis 9 mois en tant que Carrossier pour l'agence intérimaire Supplay à Compiègne.

- ✓ 1 agent a signé un CDD de 4 mois en tant qu'agent polyvalent au Relais à Ploissy

- ✓ 1 agent a signé un CDD de 3 mois en tant que chauffeur SPL pour les transports Michel Leblanc à Cauroy (08). Cet agent a bénéficié de 2 titres professionnels (Permis C + Permis EC) pendant sa période sur le chantier (1 financement OPCA et un financement GRIEP)

- ✓ 1 agent verra son contrat évoluer (nombre d'heure) pour Gsf Stella sur le site d'Intersnack à Montigny-Lengrain.

- ✓ 1 agent a signé un CDD de 3 mois en tant que manutentionnaire pour l'agence intérimaire Manpower de Soissons sur le site de Téréos à Vic sur Aisne.

- ✓ 1 agent a signé un CDD en tant que manutentionnaire intérimaire à Compiègne. Ses missions sont reconduites à la semaine.

Parmi les 14 agents en poste au 31 décembre, 7 d'entre eux ont été renouvelés en janvier 2013 en raison de leurs projets professionnels et aussi afin de les accompagner dans les démarches d'insertion sociale.

III Accompagnement social :

Les difficultés les plus souvent rencontrées dans le domaine social sont travaillées en collaboration avec le Point Passerelle Médiation et avec les services sociaux. Aussi avant de pouvoir orienter les agents, un travail de mise en confiance est souvent nécessaire. Les échanges permettent d'ouvrir le dialogue et repérer les difficultés suivantes :

Logement :
Aide à la constitution de dossier, suivi des demandes en cours et démarches pour obtention d'un logement. Démarches directes avec des logeurs ou offices publiques HLM.

Familiale :
Aménagement du temps de travail pour permettre aux agents concernés d'honorer les rendez-vous. Orientation vers services compétents suivants besoins.

Finances (Dettes) :
Prise de contact avec les différents services susceptibles d'attribuer des aides financières et aide pour constituer des dossiers pour étalement ou négociation de dette.

Juridique :
Suivi des affaires en cours et aménagement du temps de travail (contact avec SPIP).

Administratif :
Aide à la constitution de dossiers et accompagnement éventuel aux rendez-vous.
Aide à la compréhension de documents administratifs et orientation vers les services compétents.

Santé :
Mise en place de dialogue afin d'orienter les agents ayant des addictions vers des structures adaptées. Mise en place du bilan de santé et vérification de couverture santé à jour.

Mobilité :
Orientation vers Pôle emploi et Conseil Général afin d'orienter les agents ayant des difficultés de mobilité et obtenir les APRE (Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) : Financement du permis, achat d'un scooter, aide aux frais d'assurance, de déplacement, de garde d'enfants…
Orientation vers le service mobilité de l'AMSAM pour atelier soutien au code de la route, location d'un 2 roues, aide à la préparation d'un trajet avant entretien d'embauche,…

Au 1er janvier 2013 le chantier a recruté 9 personnes afin de compléter les équipes et comptait à nouveau 16 agents (11 RSA et 5 jeunes) dont 6 femmes et 10 hommes.

A ce jour, il reste sur l'action 11 agents, en effet :

Les sorties vers l'emploi :
- 1 agent est en CDI en tant qu'agent de sécurité pour la Sté PROGARD.
- 1 agent est en CDD évolutif vers CDI en tant que magasinier vendeur pour la Sté DIESELEC à Soissons
- 1 agent est en CUI-CAE à temps plein évolutif vers titularisation en tant qu'employé communal à Vic sur Aisne.

Les interruptions de contrats :
- 1 agent est décédé
- 1 agent a été licencié

Parmi les 11 agents toujours en poste :

5 agents ont suivi ou suivent une formation afin d'obtenir un titre professionnel (TP) complet ou Certificat de compétences professionnelles (CCP) :

- 1 agent a obtenu le TP Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur (Permis PL) et suit actuellement la formation amenant au TP conducteur de transport routier de marchandises sur tous véhicules (permis SPL) financement OPCALIA
- 1 agent suit actuellement la formation amenant au TP Agent d'hôtellerie » financement OPCALIA
- 1 agent suit actuellement une formation amenant au CCP 1 du TP Plaquiste financement GRIEP et CCPVA
- 1 agent a obtenu le TP ADVF (Assistante de vie aux familles) – financement GRIEP et CCPVA - et souhaite après chantier intégrer l'école d'aide-soignante.

2 agents bénéficieront d'une demande de renouvellement pour le second semestre afin de bénéficier d'un accompagnement vers les formations suivantes :

- 1 agent sera positionné sur la formation agent de déchetterie – financement GRIEP/CCPVA
- 1 agent sera positionné sur une formation soudure à Soissons – financement GRIEP/CCPVA (son premier projet dans le domaine de la sécurité est difficilement réalisable sans la récupération définitive de son permis B)

1 agent effectue des recherches d'emploi dans le domaine de la maintenance industrielle (pas de difficulté sociale).

1 agent ne souhaite pas être reconduit en raison de difficulté familiale.

1 agent souffre d'un problème de santé survenu à l'occasion de blessures au rugby et une opération est programmée au second semestre.

L'orientation des 2 derniers agents sera prise au cours du bilan final du 4 juin prochain. En effet, le manque d'investissement personnel, relatif à leur projet d'insertion, pourrait venir à l'encontre d'une demande de renouvellement.
Afin de présenter concrètement le travail qui est réalisé en termes d'accompagnement social et professionnel, le comité de pilotage de l'action a décidé, avec l'accord de l'intéressée, de vous exposer un parcours :

<u>Témoignage d'un parcours professionnel au sein du chantier d'insertion</u>

Je m'appelle Naomi BAKI, j'ai obtenu l'asile en France en tant que réfugiée. Originaire du Sud-Soudan, Je viens de la ville de Raja où j'y suis née en 1985. Je suis quelqu'un de très calme, mais également très active et énergique. Je suis aussi une maman célibataire. Ma fille s'appelle Caroline et est née en août 2001 en Syrie.

J'ai connu la guerre depuis mon enfance, entre les chrétiens du Sud et les musulmans du Nord. J'ai souffert de la famine, et mon père est mort après avoir été arrêté et torturé. En 1999 alors que j'étais à l'école à Raja, il y a eu des bombardements. J'ai dû m'échapper avec d'autres réfugiés, élèves, enseignants. Je n'ai pu revenir voir ma mère, j'ai dû fuir. J'avais 14 ans. Là, j'ai été trompée et maltraitée par quelqu'un qui m'a fait croire qu'il allait s'occuper de moi. En fait, il m'a réduite en servitude et m'a obligée à changer de religion.

J'ai ensuite été amenée en Arabie Saoudite avec un faux passeport congolais, puis au Yémen où j'ai dû travailler très dur. On m'a menacée de me lapider. J'ai été frappée, humiliée, je ne mangeais rien. Je suis tombée enceinte, et j'ai accouché à Alep en Syrie. On m'a abandonnée là. J'ai failli mourir. Mais tout au fond de moi, j'ai gardé espoir, et j'ai pu franchir à pied, avec d'autres réfugiés, la frontière turque. Puis j'ai pu arriver en Grèce en portant Caroline sur mon dos, avec des clandestins, malgré les patrouilles et les grillages barbelés. Je suis restée dans ce pays jusqu'au début de l'année 2011.

En février 2011, je suis venue en France avec Caroline, sans papiers, sans parler la langue, sans adresse. C'est vrai que c'était risqué.

J'ai débarqué à Roissy Charles de Gaulle accompagnée d'une passeuse. Je me suis rapidement retrouvée seule avec Caroline à la Gard du Nord. J'ai entendu la voix d'une femme Congolaise et je me suis rapprochée d'elle pour lui demander de l'aide. Elle nous a hébergés pendant 10 jours puis m'a guidé dans les premières démarches de demande d'Asile. Elle disait que cela devrait être plus simple sur Soissons et c'est ainsi qu'elle m'a accompagné jusqu'à la DIPAS rue des Francs Boisiers.

J'ai rencontré une première assistante sociale, Mme Lafleur, qui a appelé le 115 (hébergement d'urgence) puis Caroline et moi avons été amenées à Tergnier dans un Hôtel pendant 10 jours. Ensuite une chambre s'est libérée au Foyer de l'AMSAM à Anizy Pinon. Caroline a été scolarisée en France pour la première fois mais nous étions toujours sans papiers.
C'est à ce moment que j'ai fait la rencontre de Jean-Pierre et Marthe LAURANT et très vite nous avons noué des liens d'amitiés. Ces derniers représentent pour moi et Caroline comme « notre famille française ».

La réponse à ma demande d'Asile a été rendue en juillet 2011. Mon titre de séjour est valable 10 ans jusqu'au 25/07/2021.
Fin Août mon transfert au sein du foyer de Soissons (rue Anne Morgan) m'a permis d'entamer plus facilement les démarches relatives à mon intégration. J'ai ainsi commencé les cours de français auprès de l'AEFTI.

Au mois de Novembre 2011, Jean-Pierre LAURANT m'a présenté à l'animatrice du Bureau Intercommunal de l'Emploi à Vic sur Aisne (Laurence DESPIERRES). Je me suis rendue à ce rendez-vous accompagnée de Caroline. J'avais à cette époque besoin de sa présence pour m'assurer que je comprenais bien les personnes. Lors de notre premier entretien nous avions déjà évoqué la possibilité d'intégrer le chantier d'insertion. Cette proposition a été soutenue par M. Courtin. Ce dernier m'avait déjà rencontré au domicile de Jean-Pierre et Marthe, il avait alors ressenti chez moi une véritable volonté d'intégration et de courage.
Cependant ma demande de RSA n'avait pas été étudié par la CAF et mon dossier était bloqué dans un service. Sans ce statut je ne pouvais pas intégrer le chantier et je n'avais toujours aucun revenu.
Laurence a fait part de ma situation à Alain SAUTILLET et mon dossier s'est débloquée en décembre. J'ai alors perçu mon RSA avec un effet rétroactif. J'ai ainsi pu participer au recrutement du chantier d'insertion le 1 décembre 2011. Je faisais alors parti des 57 personnes invitées à cette information collective.

J'ai signé mon contrat unique d'insertion auprès de l'Association Emplois et Services le 2 janvier 2012. J'étais affectée à l'équipe B (équipe qui travaille du mercredi midi au vendredi soir). Cela ne faisait pas 1 an que j'étais en France. Je ne me sentais pas très à l'aise pour parler cette langue et des salariés se moquaient de mon accent, de mes questions et également des réponses que je pouvais donner.

Laurence a vu qu'il serait difficile pour moi de travailler dans une ambiance telle que celle qui régnait sur le chantier. Elle a demandé aux responsables du chantier (M. Courtin et M. Deal) de me changer d'équipe. Kérima (agent de l'équipe A) a été chargée de veiller sur mon intégration au sein de cette nouvelle équipe. Cette dernière qui possédait le permis et une voiture m'a proposé d'effectuer les trajets avec elle. Elle venait donc me chercher près de l'AMSAM le matin et me redéposait le soir.

Les entretiens à Vic au BIE permettaient de répondre à mon besoin d'accompagnement dans mes démarches administratives. C'est ainsi que j'ai complété ma première déclaration de revenu, ma demande de CMU à renouveler…etc
J'ai également effectué auprès de Sylvie PIQUARD du Conseil Général une demande de prise en charge des frais pour le passage du code de la route et de la conduite (pour un montant de 1200 euros). J'ai également bénéficié du soutien au code de la route par Sylvie TRAVERS de l'AMSAM et j'ai participé aux cours chaque lundis matins dans les locaux de la Communauté de Communes (sur mon temps de travail).
Mon emploi du temps à cette époque était déjà très chargé.
Je prenais les cours de soutien au code puis je travaillé sur le chantier. Je me rendais aussi à raison de 2 jours par semaine à l'AEFTI pour suivre les cours qui m'ont permis d'obtenir le DELF 1 (diplôme d'état de la langue Française de niveau 1). Je commençais également à rencontrer 2 personnes importantes pour l'écriture de ma biographie sous forme d'interview. Ces rencontres avaient lieu à Paris une fois par semaine.
Nous avions cumulé la recherche d'un logement et d'une formation. Mais, très vite, nous avons réalisé qu'il devenait difficile de m'investir avec autant d'énergie dans toutes ces démarches. La priorité pour moi mais également pour Caroline, était de trouver un logement.
Les propositions faites par les services sociaux ne correspondaient pas à ma situation, ni à mon histoire.
Avec la présence de Laurence, mes entretiens au sein des agences immobilières semblaient rassurer les gérants. En effet elle représentait mon employeur et garantissait de mon évolution future vers l'emploi classique. Il m'a quand même fallu d'un garant qui se porte caution. Nous avions visité ensemble 2 appartements et j'ai signé un contrat de location avec l'agence Ragane le 15 mai 2011.
Nous avons avec Caroline quitté notre 1 pièce de l'AMSAM pour emménager dans un F3 à l'abord du quartier de Saint Waast où Caroline avait enfin sa propre chambre.
Cet emménagement a déclenché de nouveau, beaucoup de démarches administratives (changement d'adresse, ouverture de compteurs, prélèvement loyer, demandes d'aides (CAF, EDF), assurance logement etc…
Caroline a également changé d'école et est entrée en 6ème avec les félicitations des enseignants pour l'apprentissage de la langue française (meilleure de sa classe en CM2).

Mon contrat de travail a été reconduit pour la deuxième fois en janvier 2013, justifié par mon investissement mais aussi pour mon travail réalisé sur le chantier.
J'ai obtenu le code de la route dès ma première présentation à cet examen (en février 2013) puis j'ai suivi les leçons de conduite.
Les échanges pour l'écriture de ma biographie me demandaient moins de temps et j'ai donc plus facilement accédé au niveau 2 du DELF.

Laurence et moi avons décidé de reprendre alors en main, une orientation en vue de mon projet professionnel. Afin de garantir l'avenir, je souhaitais obtenir un diplôme ou un titre reconnu en France. Nous avons effectué des recherches et j'ai commencé une formation au sein du centre ARIANER le 2 avril afin de valider le titre d'agent d'hôtellerie.

Je suis actuellement toujours en formation et à titre dérogatoire un renouvellement de mon contrat de travail sera effectué à compter du 1 juillet afin de m'accompagner vers l'emploi classique.

Mon livre sortira aux éditions CERF en octobre prochain et le titre sera « Je suis toujours vivante – 10 ans d'errance du Sud Soudan à l'Europe ».
Aujourd'hui je désire obtenir la nationalité Française car ce pays m'a redonné l'espoir et permettra une vie meilleure à Caroline.

Je remercie l'Association Emplois et Services, en effet cette structure a apporté beaucoup de bonnes choses dans ma vie.

CONVIVIALITE

Colis : Cette année encore, en début d'année, **l'association de promotion des chemins verts** (A.P.C.V.) a remis un colis à tous les agents du chantier d'insertion afin de les remercier pour leur investissement et le travail effectué.

Barbecue : Mr FONTAINE, encadrant du chantier, organise sur le terrain, quand la météo le permet, des barbecues, afin de favoriser les échanges et la convivialité entre les agents.

Repas : L'Association Emplois et Services remercie cette année encore, « Chez Micheline » de Berny Rivière, pour les excellents menus, que tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement du chantier d'insertion ont pu déguster.

PERSPECTIVES 2013

L'année 2013, déjà bien entamée, est l'année de « l'après Geneviève Allaire ». Ce virage engage des modifications dans l'organisation, le fonctionnement et la répartition des missions de chaque membre de l'équipe. Après quelques semaines au cours desquelles nous aurons à gérer quelques difficultés, je suis résolument optimiste pour penser que ce virage est maintenant derrière nous.

Cependant nous avons d'autres challenges à relever :

Le développement de l'activité :

Une mission qui incombe à tous les membres de l'équipe et dans laquelle les administrateurs vont pouvoir trouver une place.

Un inventaire précis, le plus exhaustif possible des contacts établis ou à établir sur chacun des deux cantons est réalisé. Il comporte tous les lieux relais possible de communication :

Collectivités avec la date de parution des bulletins municipaux ;

Commerces, Artisans, Entreprises, Associations, Agriculteurs, Lieux publics, que nous devons contacter régulièrement, en veillant à ne jamais les laisser sans nouvelles de l'association.

Elaboration de plaquettes et affiches de l'association, reprenant les activités saisonnières. Plan de veille pour entretenir ce planning ;

Recherche de relais locaux – donneurs d'ordre, demandeurs d'emploi et/ou membres de l'association – afin d'être au plus près du territoire.

Recherche d'administrateurs représentants du canton de Coucy le Château.

Le but de cette démarche volontariste est clair : Développer notre Association – Fidéliser notre clientèle – Diversifier l'offre des activités - Augmenter sensiblement le nombre d'heures facturées. C'est un enjeu majeur si nous voulons avancer sans crainte de mesures de restriction qui sont déjà là et qui se profilent encore à l'horizon.

Nous avons l'intention de solliciter des actions de mécénat. Il s'agit d'un apport matériel d'une entreprise, à une œuvre pour l'exercice d'activité présentant un intérêt général, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire. Le mécénat constitue un don. Il a pour objectif de valoriser l'image institutionnelle de l'entreprise. Au contraire du parrainage ou sponsoring, qui permettent des dépenses de nature publicitaire, qui sont des prestations de service et qui ont pour objectif un bénéfice direct, des retombées quantifiables.

Notre intention est de solliciter les entreprises locales de taille suffisante pour entrer dans cette démarche.

Travail sur objectifs :

A compter de cette année 2013, nous allons définir des objectifs à atteindre. Il ne s'agit pas de mettre une pression inadaptée au type d'activité qui est la nôtre, mais de savoir où est notre point de maintien

de l'équilibre financier, donc du maintien de l'activité et de repérer des indicateurs qui vont nous permettre de savoir où l'on va et surtout comment. Identifier des objectifs, les formaliser en terme d'actions sur le terrain me semble une façon de travailler qui augmente la motivation et la recherche de compétences plus pointues.

Maintenir et développer la formation :

Le trophée d'Or OPCALIA ne doit pas nous inciter à nous reposer sur nos lauriers. Nous constatons la difficulté à engager les personnes mises à disposition au sein de l'Association, dans des formations, qualifiantes ou non. Des obstacles administratifs freinent considérablement ces engagements, mais parfois, la volonté n'est pas là. Si l'envie de développer des compétences n'est plus le moteur de la recherche d'emploi, alors, inquiétons-nous sur l'avenir de notre société. Heureusement, nous sommes amenés à constater des parcours de personnes, tant au chantier d'insertion qu'à l'association, qui sont convaincues de cette réalité et qui se donnent tous les moyens pour avancer, pour sortir des situations précaires dans lesquelles elles se trouvent.

Maintenir et développer le chantier d'insertion :

Cette tête de chapitre semble presque laconique ! Et pourtant ! Que d'énergies sont nécessaire pour accompagner chaque agent dans la définition de son futur parcours professionnel ; Que de temps à passer pour établir tous les documents indispensables pour assurer la continuité de ce chantier ; Que de temps d'échanges pour régler au quotidien tous les problèmes posés ; Que d'initiatives prises pour assurer dans de bonnes conditions le travail de ces agents chaque jour.

Lorsque les élus mais aussi les promeneurs découvrent le travail d'entretien des chemins de randonnées tout au long de l'année par ces femmes et ces hommes, combien sont totalement conscients de ce que cela représente ? C'est le lot quotidien de beaucoup de responsables qui travaillent dans l'ombre. Mais quelle satisfaction de voir ces agents sortir ''positivement'' après une formation ou une immersion qui s'est traduite par un CDD ou mieux un CDI ou parfois, plus simplement, l'obtention du permis de conduire.

Continuer notre engagement au service des autres :

C'est l'invitation que je vous lance en sachant qu'elle recouvre des réalités passionnantes et enrichissantes. La fonction de bénévole, souvent décriée, se trouve, à mes yeux, renforcée par l'engagement de chacun. Nous devons la soutenir au mieux pour assurer des lendemains souriants.

Je vous remercie.

François-Xavier DEAL

IL ÉTAIT UNE FOIS

Il était une fois quatre individus qu'on appelait :
Tout le monde - Quelqu'un - Chacun - Et Personne.

Il y avait un important travail à faire
Et on a demandé à Tout le monde de le faire
Tout le monde était persuadé que Quelqu'un le ferait
Chacun pouvait l'avoir fait
Mais ce fut Personne qui le fit.

Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de Tout le monde !
Tout le monde pensa que Chacun pouvait le faire
Et Personne ne doutait que Quelqu'un le ferait
En fin de compte, Tout le monde fit des reproches à Chacun
Parce que Personne n'avait fait
Ce que Quelqu'un aurait pu faire.

Moralité :
Sans vouloir engueuler Tout le monde,
Il serait bon que Chacun
Fasse ce qu'il doit, sans nourrir l'espoir
Que Quelqu'un le fera à sa place
Car l'expérience montre que
Là où on attend Quelqu'un,
Généralement on ne trouve Personne !

(Anonyme)

Si on payait mieux les bénévoles, ça donnerait peut-être envie à plus de gens de travailler gratuitement. (anonyme)

RAPPORT FINANCIER

Commentaires :

Exercice 2012

Cinq documents ont été établis :

- Un bilan global
- Un compte de résultat global
- Un compte de résultat de l'Association
- Un compte de résultat du chantier d'insertion du 01/01/12 au 31/12/12
- Un compte de résultat « Services à la personne »

Le total du bilan s'élève à 199 801,60€.

L'Association a réalisé en 2012 un chiffre d'affaire de 363 549,04€ pour un volume d'heures de mise à disposition de 22 993 d'où une diminution de 6,47% rapport à 2011 – principalement dans le service à la personne (la météo défavorable, entrée en maison de retraite, embauches) compensée en partie par une légère augmentation en entreprise et collectivités.
Hors chantier d'insertion, le total des produits s'élève à 419 126,42€, les charges à 435 532,73€ **d'où un déficit d'exercice de 16 406,31€ contre 1 459,52€ pour l'exercice 2011**.

Il nous a été alloué 13 723€ par le FSE mais à ce jour nous n'avons reçu que 2 745€.

Pour l'accompagnement du chantier d'insertion, la subvention est de 7 500€ au lieu de 8 000€ en 2011.

Budget prévisionnel consolidé 2013

Le budget s'élève à 775 636€ comprenant l'activité de l'association intermédiaire et celle du chantier d'insertion.
Il a été établi sur la base de 25 300 heures.